



Ministère des Sports

## **Stratégie Nationale Sport Santé** **Inscrite dans le cadre du PNSP « Priorité prévention »**

**Présentation**

## STRATEGIE NATIONALE SPORT SANTE

2019 - 2024

### ▪ Copilotage Ministère des sports – Ministère des solidarités et de la santé

- Articulation avec d'autres plans, programmes, stratégies interministériels :
  - *Plan de développement des Activités Physiques et Sportives*
  - *Plan vélo*
  - *Plan de prévention du dopage*
  - *Programme national nutrition santé (PNNS 4)*
  - *Feuille de route obésité*
  - *Plan cancer*
  - *Feuille de route « Grand âge et autonomie »*
  - *Stratégie « pauvreté »*
  - *Plan Héritage JOP 2024*

### A NOTER

*4 axes, 10 objectifs,  
26 actions*

### A NOTER

*7 actions phare*

# Quelques chiffres



MINISTÈRE  
DES SPORTS

## STRATEGIE NATIONALE SPORT SANTE

2019 – 2024

*Les maladies chroniques sont responsables de 86% des décès en Europe, c'est la première cause de mortalité sur notre continent. 1 français sur 4 souffre d'une maladie chronique.*

*Pour les experts l'intérêt de proposer une activité physique encadrées à ces patients ne fait plus de doute « les bénéfices l'emportent sans contexte sur les risques encourus, quelques soient l'âge ou l'état de santé de la personne ».*

*60 minutes par jour* d'activité physique d'intensité modérée à élevée sont recommandées pour les enfants (contre 25 minutes en moyenne par jour actuellement)

*Le sport permet de réduire le taux d'absentéisme au travail de 6 %*

*L'activité physique réduit de 30% les risques de rechute après un cancer du sein et diminue de 30% le risque de mortalité spécifique du cancer du sein et du côlon*

# SNSS (2019-2024)

« Améliorer l'état de santé de la population en favorisant l'activité physique et sportive de chacun, au quotidien, avec ou sans pathologie, à tous les moments de la vie »

## 7 Mesures Phare :

**1 - Référencer des maisons sport-santé de manière équilibrée sur les territoires et assurer une large information des publics**

**2 - Développer la pratique d'Activités Physiques Adaptées (APA) pour les personnes atteintes de maladies chroniques**

**3 - Développer le recours à la prescription d'APA par les médecins**

Grossesse et  
petite enfance

Enfants et jeunes  
3-25 ans

25-65 ans

Bien vieillir

**5 - Promouvoir l'APS auprès des enfants et des jeunes dans tous les temps éducatifs (notamment temps scolaire) et des étudiants**

**7 - Développer l'offre de pratique d'APS pour les seniors et les personnes avançant en âge**

**5 - Développer l'aisance aquatique dès le plus jeune âge pour prévenir les noyades**

**6 - Développer la pratique d'APS en milieu professionnel**

# Sommaire



MINISTÈRE  
DES SPORTS

- 1. **Axe 1 - Promouvoir la santé et le bien-être par l'activité physique et sportive**
- 1. **Axe 2 - Développer l'offre et le recours à l'activité physique adaptée à des fins d'appui thérapeutique**
- 1. **Axe 3 - Mieux protéger la santé des sportifs et renforcer la sécurité des pratiques**
- 1. **Axe 4 – Documenter et diffuser les connaissances relatives aux impacts de la pratique d'activité physique et sportive sur la santé**

# *Axe 1 - Promouvoir la santé et le bien-être par l'activité physique et sportive*

*Enjeu : Encourager la pratique d'une activité physique et sportive à tous les âges de la vie, de manière régulière, durable et adaptée, et lutter contre les comportements sédentaires dans la vie quotidienne (domicile, travail, école...)*

## 3 Objectifs



### **CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE D'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE (APS)**

Axe majeur de la Stratégie nationale de santé - la mise en place d'une politique globale de prévention et de promotion de la santé

### **FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DE LA PRATIQUE D'ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (APS) DANS UN OBJECTIF DE BIEN-ÊTRE ET DE SANTÉ**

Le développement de la pratique d'APS à chaque étape de la vie et dans tous les milieux

### **DÉPLOYER LES MAISONS SPORT SANTÉ SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE**

- 500 maisons sport-santé identifiées sur l'ensemble du territoire national d'ici 2022
- 1 par département et/ou territoire d'outremer d'ici fin 2019

## *Axe 2 - Développer l'offre et le recours à l'activité physique adaptée à des fins d'appui thérapeutique*

*Enjeu : Reconnaître le rôle majeur de l'APA dans un parcours de soin pour le traitement des maladies chroniques. Mieux informer et former l'ensemble des médecins à la prescription d'activité physique adaptée. Et développer l'orientation ainsi que l'accompagnement des patients atteints de maladies chroniques et/ou en ALD vers une offre et des cadres de pratiques adaptés.*

## 2 Objectifs

### FAVORISER LE RECOURS À LA PRESCRIPTION ET À LA DISPENSATION DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE ET RENFORCER LA COORDINATION INTERDISCIPLINAIRE

- Travaux de la HAS – reconnaissance depuis 2011 de l'activité physique comme thérapeutique non-médicamenteuse
- LMSS janvier 2016 – introduction de la prescription de l'activité physique adaptée (APA) par le médecin traitant aux patients en ALD
- Module Activité physique et sportive inscrit dans la formation des médecins et autres professionnels de santé

### IDENTIFIER DES VOIES DE SOLVABILISATION DE LA PRATIQUE D'APA À VISÉE SANITAIRE

- Prescription et dispensation de l'APA – dispositif innovant, porteur d'avancées
- Besoin d'améliorer le dispositif, dont une réflexion est à conduire pour définir un modèle financier pour la prise en charge
- Nécessité d'un modèle capable de garantir la pérennité du dispositif, d'assurer un déploiement équitable sur le territoire et auprès de la population concernée

## *Axe 3 - Mieux protéger la santé des sportifs et renforcer la sécurité des pratiques*

*Enjeu : Informer l'ensemble des acteurs concernés et la population  
générale sur les bonnes pratiques pour limiter les accidents,  
l'usage de substances interdites*



## *Axe 4 – Documenter et diffuser les connaissances relatives aux bénéfices impacts de la pratique d’activité physique et sportive sur la santé*

*Enjeu : La démonstration scientifique des bienfaits de l’activité physique et sportive pour la santé est largement amorcée. Il s’agit aujourd’hui d’en faire la promotion auprès à l’ensemble de la population, aux acteurs institutionnels et privés concernés*

## 2 Objectifs



MINISTÈRE  
DES SPORTS

### ACCROITRE LA CONNAISSANCE et RENFORCER L'OBSERVATION DES PRATIQUES D'ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

- Intensifier la mission de veille sanitaire au sein des fédérations sportives
- Recueillir les données permettant d'évaluer l'impact de la sédentarité et de l'inactivité physique en termes médico-économiques
- Renforcer l'observation des pratiques d'activité physiques et sportives pour améliorer la connaissance et l'analyse de l'accidentologie (identification des acteurs, coordination des missions d'observation, réalisation d'un bilan annuel...)
- Renforcer les mesures d'observation et la recherche pour faciliter le choix d'une APS adaptée aux usagers.

**Merci de votre attention**